

Formation sécurité travaux en hauteur et mise en oeuvre des EPI antichute TH

Sécurisez vos interventions en hauteur : formez-vous avec des experts et maîtrisez dès maintenant les gestes et équipements essentiels pour prévenir les risques de chute. Garantissez la sécurité de vos équipes, répondez aux obligations légales et valorisez votre savoir-faire grâce à une certification reconnue !

Présentiel - Synchron

Objectifs

Sensibiliser le personnel aux risques représentés par le travail en hauteur (structures diverses, nacelles, échafaudages, toitures, pylônes, terrasses). Informer sur les différents types de matériels existants et les règles de mise en place pour les protections contre les chutes. Savoir utiliser les EPI adéquate.

Les + métier

DÉLAIS D'ACCÈS : Il faut compter environ 2 mois de délais mais peut être variable selon modalités de financement

Public Visé

Tous publics

Pré Requis

Savoir parler, lire et écrire le français. Satisfaire à des conditions d'aptitudes médicales au travail en hauteur. Être âgé de 18 ans révolus

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Identifier et évaluer les risques liés aux chutes de hauteur pour les différentes situations de travail rencontrées
Choisir les mesures de prévention et équipements de protection adaptés à chaque situation
Mettre en oeuvre les différents équipements de protections contre les chutes en respectant leur emploi.

Parcours pédagogique

THEORIQUE

Les accidents liés aux travaux en hauteur

Notions de base de la réglementation

Les risques lors du travail en hauteur en milieu industriel :

Etudes de cas propres au client

Facteur de chute

Force choc, tirant d'air

Travail en milieu confiné

Les moyens de protection individuelle devant être mis en œuvre :

Caractéristiques techniques

Règles d'utilisation :

Contrôle et entretien

Règles de mise en œuvre

Analyse des risques et des contraintes de site :

Repérage des points d'ancrages existants ou des structures permettant d'en accueillir

Préparation de la zone de travail

Choisir l'équipement de protection adapté à la situation.

PRATIQUE

Chaque stagiaire devra être capable de :

Analyser les risques liés aux situations de travail en hauteur qu'il rencontre dans son activité

Supprimer les risques liés aux équipements de travail et à l'environnement (mesure O², consignation électrique, mécanique, fluide, balisage, avertissement...)

Choisir les équipements de protection antichute adéquats à la tâche à réaliser

Utiliser les points d'ancrages mis à disposition (ceux conformes aux normes et repérés comme tel)

Se créer des points d'ancrage sur les structures existantes (évaluation résistance)

Utiliser les équipements conformément à leur notice d'utilisation

Savoir contrôler, entretenir et stocker les équipements antichute.

Les travaux pratiques se dérouleront sur les situations de travail rencontrées par les stagiaires :

A définir et personnaliser au préalable pendant la phase de préparation

Méthodes pédagogiques

Participation active des candidats lors des apports théoriques et des mises en situation.

Un tour de table de positionnement permet à notre formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et de s'adapter. Nous mettons un point d'honneur sur les temps d'échanges entre nos formateurs et les stagiaires tout au long de leur parcours de formation.

Moyens pédagogiques

Apport théorique en présentiel (sous forme de diaporama, d'exercices ou de vidéos). Nous remettons un livret pédagogique complet qui est une aide précieuse pour le test théorique final.

Nos centres disposent de salles adaptées à la formation qui respectent en tout point les réglementations en vigueur. Nos infrastructures et nos moyens matériels permettent de reproduire les conditions réelles de situations de travail. Nos Plateaux techniques avec aire d'évolution répondent aux exigences de la réglementation.

Apport pratique par des mises en situations professionnelles. Les exercices augmentent progressivement en difficultés et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire.

Modalités de suivi

En présentiel, parcours individualisé selon niveau d'expérience.

Délivrance d'une attestation de fin de formation, feuille d'émargement et certificat de réalisation.

Qualification Intervenant-e-s

Intervenants expérimentés ayant une solide expérience et ayant validé un parcours de qualification.

Méthodes et modalités d'évaluation

Evaluation de positionnement et Evaluation finale (pratique et théorique).

Modalités d'accessibilité handicap

Nous sommes conformes aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Les personnes en situation d'handicap sont invitées à contacter notre référent handicap afin d'étudier les possibilités de suivre la formation au 02.40.83.00.23

Sanction formation

Formation sécurité travaux en hauteur



Durée

7.00 Heures **1** Jour

Effectif

De 1 à 8 Personnes